

CONSEIL D'ADMINISTRATION
D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

DÉLIBÉRATION n° 2015/09/22-06

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 22 septembre 2015, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

Vu le Code de l'Education,
Vu le Code du Domaine de l'Etat,
Vu les statuts d'Aix-Marseille Université,

DÉCIDE :

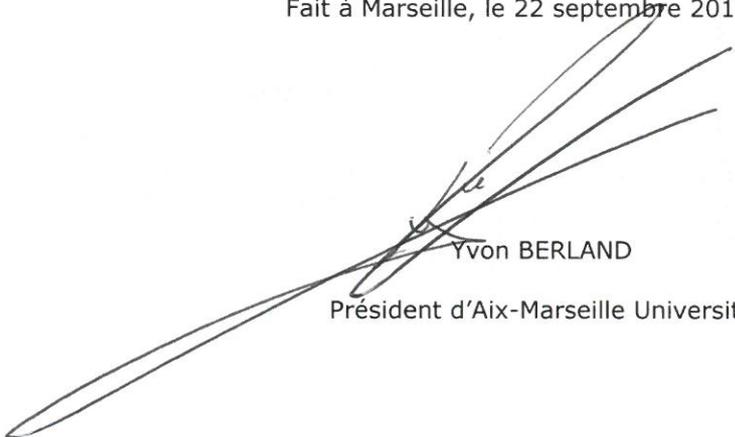
OBJET : attributions de concessions de logement pour NAS

Le conseil d'administration approuve les attributions de concessions de logement (nécessité absolue de service) à Messieurs Pascal Charmel, Stéphane Renault, Nicolas Carme, Robin Schmitt, Abdelkafi Touati et Mme Schahrazede Dennoun (cf tableau joint).

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Membres en exercice : 27
Quorum : 14
Présents et représentés : 24

Fait à Marseille, le 22 septembre 2015



Yvon BERLAND

Président d'Aix-Marseille Université



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 22 SEPTEMBRE 2015

Attribution concession de logement PROFIL NAS

Site	Type de concession	Ancien bénéficiaire	Nouveau Bénéficiaire	Missions du bénéficiaire	Caractéristiques du logement	Adresse	Date d'effet
IUT - DIGNES	Nécessité Absolue de Service (NAS)	M. TRICOCHÉ	M. CHARMEL	<p>Le bénéficiaire devra s'assurer de la bonne mise en place des différentes alarmes.</p> <p>Le bénéficiaire devra intervenir pendant les périodes d'astreinte pour tout problème de sécurité, logistique, gardiennage et maintenance technique afin de réaliser la levée de doute, diagnostiquer le problème et contacter, le cas échéant, les agents ou entreprises habilitées à intervenir .</p> <p>Durant les périodes d'astreintes, l'agent peut être joint pour effectuer des opérations de maintenance dans les bâtiments et sur les installations techniques ; à ce titre il doit pouvoir être contacté en permanence par téléphone mobile et se trouver sur le site au plus tard dans les 20 minutes qui suivent, selon le planning établi par le délégataire sécurité du campus ou du site.</p> <p>Il doit être en mesure d'intervenir pour mener des actions de premier niveau ou des actions curatives sur les infrastructures (surveillance par exemple).</p>	Appartement de 112 m ² de type 4 avec garage de 22m ² , terrasse de 8,5m ² et atelier attenant de 4,8m ²	IUT 15 Ave Joseph Reinach 04002 Digne les Bains	01/09/2015
MMSH - AIX	Nécessité Absolue de Service (NAS)	MME RINAUDO	M. RENAULT		Appartement de 87 m ² de type 3	MMSH 5 Rue Château de l'Horloge ZAC 13090 Aix-en-Provence	31/08/2015
FEG - MARSEILLE	Nécessité Absolue de Service (NAS)	M. LANOIX	MME DENNOUN		Appartement de type 4 de 90 m ²	FEG 14 rue Puvis de Chavanne 13001 MARSEILLE	01/09/2015
CAMPUS TIMONE MARSEILLE	Nécessité Absolue de Service (NAS)	MME SPINOSI	M. CARME		Appartement de type 3 de 50 m ²	Faculté de Médecine 25 Bd Jean Moulin 13005 Marseille	01/09/2015
FENOUILLERES - AIX	Nécessité Absolue de Service (NAS)	Nouvel appartement	M. SCHMITT		Appartement de type 2 de 53,5 m ²	Résidence Etudiante Fenouillères Appt 224 2eme étage Avenue Gaston Berger 13621 Aix-en-Pce	01/10/2015
IUT - AIX	Nécessité Absolue de Service (NAS)	M. SOLET	M. TOUATI		Appartement de type 4 de 100 m ²	IUT 413 Avenue Gaston Berger 13625 Aix-en-Provence	01/09/2015